

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons un groupe de conseillers composé de représentants de diverses associations d'éleveurs de bovins, de l'industrie de la viande et de représentants provinciaux qui viennent de se réunir pour présenter certaines recommandations concernant un mode de classement du bœuf, et je suis certain que ce groupe tiendra aussi compte de cet aspect de la question.

LE BŒUF—L'ÉCART DE PRIX ENTRE LA CATÉGORIE A ET LA CATÉGORIE C

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de l'Agriculture s'il veut bien étudier aussi à propos de ce problème l'écart considérable et injustifié entre les prix du bœuf de catégorie A et de catégorie C? Si cet écart se maintient, prendra-t-on des mesures pour faire bénéficier le consommateur de cette différence de façon que les abattoirs et les distributeurs ne réalisent pas sur le bœuf de catégories inférieures des bénéfices supérieurs à ceux qu'ils réalisent sur le bœuf de catégories supérieures?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous tiendrons aussi compte de tous ces aspects.

* * *

LES POSTES

DEMANDE DE REVISION DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ACHATS DE TIMBRES-POSTE

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, étant donné qu'un maître de poste d'Edmonton a récemment accepté un faux chèque certifié pour \$48,000 de timbres à 8c. et que l'on n'avait pas essayé avant cet achat considérable d'identifier l'acheteur, le ministre des Postes peut-il garantir à la Chambre que son ministère va réviser sa politique en matière d'achats de timbres-poste en quantités aussi considérables effectués autrement qu'en argent liquide?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de cette suggestion. En règle générale, évidemment, tout achat important doit être réglé à l'aide d'un chèque certifié. La Gendarmerie royale du Canada enquête actuellement sur cette affaire.

M. Brisco: Monsieur l'Orateur, comme d'habitude les maîtres de poste touchent une commission sur le volume des opérations effectuées, laquelle conviendrait selon le ministre pour la vente de ces \$48,000 de timbres?

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, je ne voudrais même pas laisser entendre que ce maître de poste ait pu être autre chose que la dupe innocente dans toute cette affaire.

* * *

LA CONSOMMATION

DEMANDE DE DIVULGATION DES ÉTABLISSEMENTS COUPABLES DE MERCANTILISME EN MATIÈRE DE PERCEPTION DE LA TAXE DE VENTE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, comme le ministre de la Consommation et des Corporations a déjà signalé à la presse qu'il connaissait les

Questions orales

noms des sociétés qui ne faisaient pas bénéficier les consommateurs des réductions de la taxe de vente, ce qui leur permet de réaliser des profits excessifs, et comme la divulgation immédiate de ces noms leur ferait la plus désastreuse publicité en ce moment où l'achalandage de Noël bat son plein, voudrait-il nous nommer ces établissements?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je n'ai jamais donné de nom à qui que ce soit, et il est trop tôt pour tirer des conclusions de l'enquête que nous menons présentement.

• (1450)

[Traduction]

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il nous dire quand il a l'intention de publier ces noms puisqu'il a déjà informé la presse qu'il connaissait les noms des sociétés qui ne faisaient pas bénéficier les consommateurs de ces économies? Je m'excuse de n'avoir pas saisi la première partie de la réponse du ministre, faute d'interprétation.

[Français]

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, j'ai donné des indications générales en réponse à une question qui m'a été posée par un journaliste, mais je répète qu'il est trop tôt à ce stade-ci pour tirer des conclusions finales sur cette enquête. Il faudra donc attendre que l'enquête soit terminée avant de nommer des sociétés ou de tirer des conclusions finales.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

LA NOUVELLE MESURE ET LE PROGRAMME D'AIDE À L'ACQUISITION D'UNE MAISON

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Il a, en dehors de la Chambre, annoncé de nouvelles politiques visant probablement à compenser les effets de l'inflation sur le coût du logement, que le gouvernement n'arrive pas à juguler. Le ministre est-il prêt à admettre que les nouvelles mesures qu'il présentera en matière de logement avant Noël ou bientôt ne font que prolonger le programme d'aide à l'acquisition d'une maison et que, en fait, sa proposition apporte peu de nouveau, si ce n'est une augmentation du subventionnement qui probablement ne suivra pas la course incessante du coût du logement?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, j'aimerais indiquer au député que les renseignements qu'il a cru que j'avais annoncés figuraient dans mon intervention sur le débat budgétaire; s'il m'avait écouté, il connaîtrait notre politique du logement. Je ne nie pas que, parmi les nouvelles mesures qui seront présentées, beaucoup ne font que prolonger le programme d'aide à l'acquisition d'une maison et le programme de loyer à dividende limité que le député nous demande sans cesse d'abandonner. Il se trouve que, parmi les mesures présentées, et je devrais dire présentées par mon prédécesseur, ce sont elles qui remportent le plus de succès. Puisqu'elles sont prolongées, elles auront un plus grand effet sur le marché du loge-